

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction
Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le mardi 6 juin 2017 à 19 h 30 au chalet du Club

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion à 19 h 40 faite par le Commodore M. Corbin.

En ouverture de réunion M. Corbin annonce qu'il va laisser son poste de Commodore. Il souligne que ce fut après maintes réflexions et aussi pour raisons personnelles. Il ajoute qu'il va quitter la région et que son bateau ne sera plus au Club lors de la prochaine saison. Il se dit disponible à prêter assistance au niveau informatique au besoin. Il cède la direction au Vice commodore André Bilodeau en vertu de l'article 28.01 des Statuts et Règlements du Club.

2. Appels des dirigeants : par M. Julien de Tilly

Commodore	Michel Corbin
Vice commodore :	André Bilodeau
Secrétaire :	Poste vacant
Trésorier :	Julien de Tilly
Maître de port :	Benoit Goyer
Directeur des communications :	Martin Beauchesne
Directeur de l'entretien :	Bryan Petterson

MEMBRES PRÉSENTS :

André Caron	André Girard
Robin Dufour	Raymond Guay
Roch Francoeur	Jean Létourneau
Pierre Fleurant	Daniel Massicotte
André Gagné	

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le Secrétaire :

1. Ouverture de la réunion;
 2. Appel des dirigeants;
 3. Lecture de l'ordre du jour;
 4. Correction et adoption du procès-verbal du 6 juin 2017;
 5. Lecture de la correspondance;
-

6. Rapport du comité ad hoc 150^e;
7. Rapport de la gérance;
8. Rapport des officiers;
9. Affaires nouvelles;
 - 9.1 École de Voile
 - 9.2 Annexe au quai semaine ou journée pour visiteurs à l'ancre.
10. Période de questions ou commentaires;
11. Prochaine réunion
12. Levée de la réunion

MODIFICATIONS OU AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

- 9.3 Grille tarifaire 2018 (locataires)
- 9.4 Permis alcool et tirages
- 9.5 Postes à combler sur le Comité
- 9.6 Pilote du Saint-Laurent
- 9.7 Horaire d'ouverture du Club
- 9.8 Projet nouvelles affiches pour passerelles
- 9.9 Chandails pour les employés
- 9.10 Membre David Gauthier
- 9.11 Lettres insubordination employés

Proposé par : M. Julien de Tilly
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté tel que modifié

4. Corrections et adoption du p.-v. du 6 juin 2017 :

Pas de corrections apportées et le p.-v. est adopté

Proposé par : M. Julien de Tilly
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté à l'unanimité

5. Lecture de la correspondance :

Une demande via courriel est parvenue de la part de Catin Migneault qui veut se mettre à l'ancre avec son catamaran de 46 pieds près de nos installations pour le mois d'août. Celui-ci demande quel sera le coût pour son annexe à quai et son véhicule sur le stationnement quand il sera à bord. Voir le point 9.2 à l'ordre du jour.

Il appert qu'une tarification était en vigueur dans la grille tarifaire des années précédentes selon M. André Gagné.

Consuelo va contacter M. Migneault pour l'aviser que le tarif sera de 150 .00 \$ pour le mois pour l'auto et l'annexe à quai.

Demande dans le cadre de la compétition de Simon Dubois pour son périple autour du monde soit le Clipper Around the World Yatch Race en partance de Liverpool le 20 août prochain. L'ensemble du Comité semble en accord à recevoir M. Dubois et les journalistes au Club en août. Sara-Jeanne va s'occuper de contacter Mme Valleran pour lui confirmer la date.

6. Rapport du comité ad hoc 150^e :

M. André Bilodeau président du comité informe que rien n'a pas vraiment avancé depuis le départ de David Gauthier. Il l'a informé que son projet de bannière était accepté. Il va le rencontrer demain ou lui téléphoner.

La liste des invités va bon train et bien des anciens difficile de les retracer. Dépendamment des réponses, nous pourrions être entre 150 et 250.

Consuelo Marti dit qu'elle a encore le courriel concernant la fameuse bannière et a le nom de la personne avec qui David avait pris contacts.

En ce qui concerne l'Orchestre symphonique, l'annonce du concert est déjà partie dans leur circuit de publicité.

7. Rapport de la gérance : *L'intégralité du rapport sera déposée au dossier de l'administration.*

Sara informe que les lampadaires sont terminés soit la peinture, des passerelles temporaires furent installées vu que l'eau est encore montée.

- Elle s'est occupée aussi des inscriptions pour l'École de voile

- Les remorques dans le stationnement furent identifiées. Nettoyage intérieur des bers fut fait. Elle a aussi reçue une quinzaine d'inscriptions pour le cours de VHF.
- Il y a eu des problèmes avec la barrière et elle a téléphoné à un technicien. André Girard et Robin Dufour ont réussi à réparer. Etc..

M. Roch Francoeur, indique que les employés sont souvent sur les quais sans gilet de sauvetage et que c'est obligatoire.

M. Michel Corbin souligne qu'il a téléphoné à la CSST et que c'est illégal de faire de la plongée pour le Club et ce même de façon bénévole.

M. Benoit Goyer dit qu'il a fait la tournée en plongée des chaînes et certaines chaînes ne sont plus là et d'autres pas croisées. Il ajoute qu'après sa journée de travail, il s'en vient au Club pour régler ce genre de problèmes. Il a sécurisé dans la mesure du possible et que le tout ne soit pas sous tension.

8. Rapport des Officiers :

Directeur de l'entretien M. Bryan Petterson : *Rapport verbal*

M. Petterson il indique que le ber de P. A. est encore sur le terrain et que ça devait être fait au printemps. Il ne peut hiverner ici l'an prochain puisque ça fait 3 fois qu'il l'avise d'enlever le ber.

Il veut aussi la description des tâches des employés et que ce soit mis sur le mur de la Capitainerie.

Il remercie Robin Dufour pour les lumières sur le brise-lames et l'assemblée applaudit.

Un nouveau phénomène il y a des gens crient après les Officiers. Une décision sera prise ce soir à cet effet.

Il a fait une réquisition à la ville pour avoir de l'eau pendant l'hiver

Ceci termine le rapport.

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. André Bilodeau

Adopté à l'unanimité

Directeur des communications M. Martin Beauchesne

M. Beauchesne tient à remercier les bénévoles s'étant impliqués pour le souper Spaghetti. Il nomme Alain Leblanc du voilier Concerto II, Manon du bateau Concorde, Sandra Arsenault de Miss Océane, André Caron du voilier Andiamo et Martin et Nathalie du voilier Reva II.

La prochaine régata est à venir et le tout sera communiqué à tous sous peu.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Martin Beauchesne

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Maître de port M. Benoit Goyer *Rapport verbal*

M. Goyer explique que Robin Dufour qui est électricien à fait une inspection des boîtes électriques. Des prises étaient fondues. De plus, les installations électriques seront toutes vérifiées et les gens seront tous avisés que M. Dufour embarquera probablement sur leur bateau pour des raisons de sécurité.

M. Robin Dufour demande l'autorisation pour effectuer les vérifications de la part du Comité.

M. André Gagné informe que les gens ne font pas dans l'ordre le débranchement lorsqu'ils quittent ou reviennent. Dans un premier temps faut débrancher sur le poteau d'abord et ensuite le bateau et vice-versa au retour.

Le Maître de port souligne aussi l'importance pour les employés de faire une vérification des quais **tous les jours** et vérifier aussi les chaînes qui attachent les quais. Les chaînes ne furent pas allongées par les employés et la vérification ne fut pas faite tous les jours.

M. Goyer avise qu'il entend déposer une motion concernant la descente à bateaux et l'acceptation des motos-marines. Cela fait suite à un constat de sa part et attendu qu'une remorque de motos marines prend moins de place qu'une remorque de 3 essieux de gros *Baja* sur le stationnement.

M. André Gagné souligne le fait que les Règlements votés en A.G.A interdisaient les remorques et les bers et que seulement les pattes étaient acceptées.

Il est question aussi du moteur de la *sheeve* qui sert. Les moniteurs en ont besoin aussi pour le zodiac lors des cours de voile.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Benoit Goyer

Appuyé par f : M. André Bilodeau

Adopté à l'unanimité

Secrétaire Poste vacant

Trésorier M. Julien de Tilly

L'encaisse au 11 juillet 2017 est de : 129.290.00

Le placement : 131 860.00 \$

Fond de contingence : 3 900.00 \$

M. de Tilly remet un comparatif des revenus et dépenses pour l'année et l'année précédente. Il donne aussi des explications concernant certains achats obligatoires, chaînes etc. Ce comparatif sera mis sur le site web dans la section membres.

En ce qui a trait à nos clients commerciaux, il reste encore à recevoir 21 000.00 \$ dont 6 000.00 \$ de Daniel Masson et l'avis fut donné que la facturation deviendrait à la fois.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

Vice commodore M. André Bilodeau *Pas de rapport*

Il a mis 2 piquets dans le stationnement pour permettre aux véhicules de circuler. Le projet de pancartes pour les descentes de concert avec Roch Francoeur est encore à faire, pour le moment un cordon jaune sera mis à la place et nous verrons l'an prochain.

Il se dit désolé de la démission de Michel Corbin et il a accepté de prendre la suite et ce même s'il se sentait pas vraiment prêt à assurer une telle tâche.

Ceci termine son rapport

Proposé par : M. André Bilodeau

Appuyé par : M. Julien de Tilly

Adopté à l'unanimité

Commodore M. Michel Corbin Rapport verbal

M. Corbin mentionne qu'il a dû travailler sur plusieurs résolutions de conflits. Il souligne principalement toutes ses tentatives pour rejoindre David Gauthier et cela s'est avéré infructueux. Je sais ce qui est arrivé mais je n'ai jamais pu avoir d'explications de sa part. Tout m'est tombé sur les bras et de nombreuses plaintes de locataires et de membres à son sujet.

Il y a eu un courriel dans lequel David Gauthier s'excusait et le lendemain c'était encore pire. Je suis du genre à toujours laisser la place au coureur, mais dans cette situation fallait prendre une décision.

Proposé par : M. Michel Corbin
Appuyé par : M. André Bilodeau
Adopté à l'unanimité

9. Affaires nouvelles :

9.1 École de Voile

M. André Gagné fait le bilan des moussaillons sur le fleuve. Une très belle participation et pas seulement des jeunes du Club mais de l'extérieur aussi.

Avec le milieu qu'on a et le vent, le zodiac a dû servir et le fils de Joël Arpin a aidé aussi. Nous avons réservé 4 places du Centre Jeunesse et seulement 2 furent utilisées.

Maintenant c'est du à la carte et si vous connaissez des gens intéressés et ça peut être de jour comme de soir pour un minimum de 2 heures et membres et résidents de Longueuil. Un rabais sera donné aux résidents de Longueuil soit 40.00 \$ de l'heure et 50.00 \$ pour les gens non-résidents. Si une personne se présente avec un enfant le tout sera à moitié prix.

Notre prochain objectif est de dépasser le nombre d'inscriptions pour l'an prochain et il n'y a eu pas de commentaires négatifs de la part des parents d'enfants.

Il souligne aussi l'apport de Raymond Lavoie dans l'École de voile.

9.2 Annexe au quai semaine ou journée pour visiteurs à l'ancre

Ce sujet fut discuté au point correspondance du p.-v.

9.3 Grille tarifaire 2017 locataires

Le Comité s'entend pour reconduire la même tarification pour les locataires

9.4 Permis d'alcool et tirages

M. de Tilly informe que selon la Régie des alcools, nous n'aurions pas le droit de servir gratuitement des boissons alcoolisées et de faire des tirages. Il demande d'être mandaté pour faire la demande de permis à cet effet à la Régie des alcools et jeux du Québec.

Résolution 2017-07-11 no.8

Permis d'alcool et tirages

Attendu que suite à une prise de renseignements, le Club doit se doter d'un permis en vue de l'activité du 150e pour l'alcool et ce même s'il n'y a pas vente ainsi que pour faire des tirages occasionnels lors de certaines activités. Le coût est d'environ 30.00 \$ par année.

Il est proposé de mandater M. Julien de Tilly comme responsable de la demande à cet effet pour le permis d'alcool et tirages.

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. André Bilodeau

Adopté à l'unanimité

9.5 Postes à combler sur le Comité

M. André Bilodeau occupera par intérim le poste de Commodore et le poste de Secrétaire est aussi à combler. Un message sera expédié à tous les membres pour aviser que nous avons des postes vacants.

9.6 Pilotes du Saint-Laurent

M. André Gagné explique que les pilotes du Saint-Laurent doivent embarquer sur les cargos. Actuellement la base est à Repentigny et des travaux de rénovations vont débuter bientôt dans le tunnel Louis-H et pour bien des années.

Ils cherchent un endroit avec 7 places fixes de stationnement pour les pilotes et un bateau viendrait chercher les pilotes pour les amener aux cargos.

M. Gagné souligne que cela serait une belle opportunité et une belle visibilité lors du renouvellement du bail. Cela pourrait aussi apporter des argents au Club.

Par contre ...ils en sont au premier jet d'exploration dans leurs recherches.

9.7 Horaire d'ouverture du Club

M. André Bilodeau aimerait qu'un nouvel horaire pour l'ouverture soit refait.

9.8 Nouvelles affiches pour les passerelles

M. André Bilodeau informe qu'il a fait une ébauche de message pour les pancartes des passerelles descendant sur les quais.

Il indique que dorénavant tous les employés devront mettre les vestes de flottaison

9.9 Chandails employés

M. Bilodeau va faire faire d'autres chandails pour les employés soit 12 de grandeur médium et 8 de grandeur large de couleur rouge et aussi 8 bleus grandeur médium pour les membres cela va coûter plus de 500.00 \$ et il demande une résolution à cet effet.

Résolution 2017-07-11 no.9

Il est proposé d'accorder la dépense d'achat de chandails chez Trivia au montant de plus de 500.00 \$

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. Benoit Goyer

Adopté à l'unanimité

9.10 Dossier David Gauthier

Le Comité se dit solidaire de la décision de démettre de ses fonctions à titre de Secrétaire M. David Gauthier au sein du Comité de direction.

Les raisons énoncées aux membres un peu plus tôt et en vertu des Statuts et Règlements qui régissent le Club.

9.11 Lettre insubordination

M. Petterson informe que les employés recevront une lettre d'avertissement pour insubordination.

M. Bilodeau explique qu'il faut faire un énoncer de ce qui s'est produit avant d'envoyer ce type de lettres.

Commentaire de M. André Gagné qui considère que ce genre de discussion devrait se faire entre dirigeants et non face à l'assemblée.

10. Période de questions ou commentaires ;

M. Daniel Massicotte explique que la météo maritime ne devrait pas être sur un tableau. Il serait plus facile d'aller sur le web et de l'imprimer et l'afficher.

11. Prochaine réunion ;

La réunion est déterminée le mardi 15 août 2017.

12. Levée de la réunion.

Faite à 22 h 36

André Bilodeau, Vice commodore
& Commodore par intérim

Poste vacant, Secrétaire
Julien de Tilly, Trésorier